



© Pierre Terdjman

Agence Française  
de Développement

**AGIR FACE AUX SITUATIONS  
DE FRAGILITÉ, DE CRISES  
ET DE VIOLENCE**





## Quelques chiffres

- Près d'un quart de la population mondiale, soit plus de 1,5 milliard d'êtres humains, vivent dans des pays touchés par un conflit violent.
- Un épisode de violence majeur peut réduire à néant les progrès économiques accomplis durant une génération.
- 40% des pays sortant d'un conflit armé y retombent dans les dix années qui suivent.
- Près de 2,6 milliards de personnes ont été affectés par une catastrophe naturelle au cours des dix dernières années, contre 1,6 milliard au cours de la décennie précédente.
- 95% des décès causés par des catastrophes naturelles ont lieu dans les pays en voie de développement.
- Moins de 0,5% de l'aide internationale a été dépensée ces 25 dernières années dans la prévention des crises.

Source : Banque Mondiale, ONU.

*« (...) notre politique de développement doit évoluer, doit être réformée et les outils qui sont au service de cette politique doivent être encore renforcés. »*

François Hollande

La violence sociale et politique, souvent liée à l'extrême fragilité de certains États et sociétés, représente un défi majeur pour la communauté du développement. Il est aujourd'hui reconnu qu'il n'existe pas de sécurité sans développement et pas de développement sans un minimum de sécurité humaine, d'autant que plusieurs caractéristiques du sous-développement constituent un terreau propice à la violence armée : absence de l'État et de services publics sur des pans entiers du territoire, inégalités sociales et géographiques, faible productivité agricole...

Dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), la réduction des facteurs structurels de fragilité susceptibles de mener à des irruptions de violence et la gestion des crises et de leurs impacts constituent deux axes importants de l'aide internationale.

Dans nombre de ses pays d'intervention, l'AFD est confrontée à des situations de crise, un terme qui recouvre des problématiques différentes :

- Des situations de conflit armé ou sortie de conflits ;
- Des catastrophes naturelles ou crises sanitaires – telles que l'épidémie d'Ebola ;
- Des États défaillants qui peinent à remplir les missions essentielles de la puissance publique
- Des sociétés divisées, instables ou marquées par des poches d'instabilité et de violence.

Dans ces situations comme ailleurs, le mandat de l'AFD est d'accompagner le processus de développement économique et social ou de contribuer à en poser les bases. Pour le mener à bien, elle doit adapter ses modes d'intervention aux spécificités de ces contextes. C'est pourquoi, à la demande de ses ministères tutelles et en concertation étroite avec les autres acteurs français et européens concernés, l'AFD s'est dotée d'une approche spécifique pour ses interventions en situation de crises, de sortie de conflits ou d'extrême fragilité des États et sociétés. Ce cadre d'action définit quatre grandes orientations.



Crise sanitaire, Afrique de l'Ouest © DR



## Quatre principes d'intervention dans les situations de crises et fragilités

- « **Do no harm** » - Ne pas nuire.
- **Prioriser** les opérations à double dividende, combinant développement et prévention.
- **Mieux articuler** les interventions humanitaires d'urgence et de développement.
- **Mieux se coordonner** avec les partenaires internationaux, en agissant conjointement.

Ces quatre principes sont sous-tendus par un même impératif : faire reposer l'action de l'AFD sur l'analyse la plus fine possible des contextes et de leur évolution.

## ■ « Ne pas nuire »

Les choix d'intervention de l'AFD reposent sur une analyse plus approfondie du contexte, notamment des conflits et des rapports de force locaux. Comme toute action extérieure, l'aide au développement peut avoir des effets non-désirés. L'objectif premier de cette approche est donc de ne pas contribuer involontairement à alimenter les causes de la crise ou les fragilités structurelles dans lesquelles elle prend racine. Il s'agit pour cela d'appréhender la situation dans l'ensemble de ses composantes (économique, sociale, politique, environnementale) afin de mieux en saisir les causes et les dynamiques. Cette approche permet à l'AFD d'être mieux préparée pour repérer et tenir compte des obstacles potentiels à la mise en œuvre des projets.

## ■ Prioriser les opérations à double dividende, combinant développement et prévention

Les opérations « à double dividende » permettent de concevoir des projets de développement comme des outils de prévention des crises et de la violence. Elles s'inscrivent dans une démarche de lutte contre les vulnérabilités d'ordre social, économique ou environnemental. Elles visent à financer un bien de développement (par exemple l'amélioration des services sociaux, des infrastructures publiques, de la productivité économique ou la préservation de l'environnement) comme dans l'ensemble des projets financés par l'AFD, en y ajoutant une finalité complémentaire : contribuer à la réduction de certaines fragilités diagnostiquées et au renforcement de la capacité des États et des sociétés à affronter les prochaines crises.



Programme d'hydraulique au Sahel © Jean-Bernard Véron

## Prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs au Sahel

Dans un environnement instable, des conflits locaux peuvent alimenter des tensions régionales voire internationales. C'est le cas du Sahel où les effets combinés de la croissance démographique, des effets du changement climatique et de flux de réfugiés du fait de conflits récents sont sources de conflits qui se cristallisent autour de l'utilisation des ressources naturelles. Pour réduire ces facteurs de fragilité et contribuer à limiter la diffusion de la violence à l'échelle régionale, l'AFD met en place des programmes de gestion des conflits fonciers entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires. Ceux-ci visent à la fois l'obtention de résultats rapides pour les populations concernées et la consolidation à long terme des institutions qui permettront la gestion durable des ressources.

Les programmes d'hydraulique pastorale financés depuis 15 ans au Tchad facilitent ainsi les compromis entre communautés en sécurisant l'accès aux pâturages par l'ouverture de points d'eau et le balisage de couloirs de transhumance – en concertation avec les populations sédentaires. L'AFD finance aujourd'hui des projets d'hydraulique pastorale sur l'ensemble de la bande sahéenne tchadienne, notamment les projets Almy Bahaïm (de l'eau pour le bétail) à l'Est et Almy al Afia (de l'eau pour la paix) au centre du pays. Plusieurs nouveaux projets sont en cours d'instruction, en lien étroit avec la Commission européenne et la Banque mondiale, dans d'autres pays de la région affectés par des tensions similaires.



## ■ Mieux articuler les interventions humanitaires d'urgence et de développement

Durant une crise, en sortie de crise ou au lendemain d'une catastrophe, l'intervention d'urgence portée par les acteurs humanitaires est essentielle pour permettre celle des bailleurs du développement comme l'AFD. En effet, les décisions prises en phase d'urgence ont des effets sur la capacité de relèvement des communautés et sur les processus de développement à long terme. Inversement, seule une action à long terme permet de renforcer la capacité des sociétés et des États à faire face aux crises – qu'elles soient d'origine sanitaire, environnementale ou politique. Si l'action humanitaire, qui a ses modalités d'action et de financement spécifiques, ne relève pas du mandat confié à l'AFD, l'Agence française de développement oeuvre néanmoins

à mieux articuler les interventions humanitaires et les opérations de développement – réduisant les tensions entre besoins immédiats et besoins à long terme. Combiner l'action rapide pour préserver des vies et l'action dans la durée pour accompagner les acteurs locaux dans la reconstruction de leur pays implique la mobilisation des savoir faire complémentaires des humanitaires et des développeurs en appui aux partenaires locaux pour une meilleure efficacité de l'aide internationale. Cela exige parfois de pouvoir agir vite, aux côtés des professionnels de l'humanitaire, afin de faciliter la prise de relais par des actions de développement.

## ■ Mieux se coordonner avec les partenaires internationaux, en agissant conjointement

La bonne coordination des acteurs internationaux joue une part importante dans le succès des actions menées en vue d'une sortie de crise. Face à l'ampleur de ces défis, l'AFD choisit d'inscrire ses interventions dans un cadre collectif qui articule les savoir-faire et les moyens de l'ensemble des acteurs internationaux : autres bailleurs bilatéraux (à l'instar du DFID britannique, ou de la KfW allemande), Commission européenne, organisations multilatérales (comme les agences onusiennes, la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale), organisations non-gouvernementales, fondations philanthropiques, secteur privé et naturellement les autres institutions publiques françaises : ministère des Affaires étrangères, ministère de la Défense, opérateurs d'expertise technique internationale. La construction d'une paix durable passe par l'association de tous les acteurs locaux et internationaux.

### République centrafricaine : innover pour faire face à une situation extrême – le fonds « Bèkou »

La communauté internationale a un bilan mitigé en matière de stabilisation et de reconstruction post-crise. Le Fonds Bèkou (« espoir » en langue sango) répond à la nécessité de passer un cap en matière de coordination de l'aide internationale dans ces contextes. La Commission européenne, la coopération néerlandaise, allemande et française ont décidé de mutualiser des financements en faveur de la gestion de la crise en République Centrafricaine.

Le Fonds Bèkou a été créé pour permettre l'accès des populations aux services essentiels (eau et assainissement, alimentation, soins, etc.) et la relance de l'activité économique. Le Fonds permet également de financer des actions dans les pays limitrophes affectés par la crise, dans une logique de prévention. Il favorise la synergie entre les actions des partenaires internationaux qui accompagneront les autorités centrafricaines en sortie de crise au cours des prochaines années.

*« Le Fonds Bèkou a été créé entre les partenaires internationaux des synergies puissantes visant à aider les autorités centrafricaines à sortir de la crise. »*

**Neven Mimica, Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement.**







# Des approches plus agiles pour agir dans des contextes volatiles

La multiplication de situations de crise exige une meilleure préparation des bailleurs à leur survenance. Car si chaque crise est unique et requiert des réponses spécifiques, le point commun à toute situation de crise est l'extrême volatilité de la situation. Afin de pouvoir ajuster son activité et son dispositif en fonction de l'évolution de la situation, l'AFD adapte ses stratégies d'intervention dans les pays les plus vulnérables et fait évoluer ses instruments financiers. Cette approche, couplée à une démarche d'anticipation, permet aux interventions et aux financements de l'AFD de gagner en réactivité et en flexibilité.

L'expansion des crises au-delà des frontières alerte également les acteurs du développement sur la nécessité d'inscrire leurs réponses dans un contexte régional. La persistance des crises exige quant à elle une action dans la durée. C'est pourquoi l'AFD s'oriente désormais vers des initiatives pluriannuelles, appliquées à des bassins de crise.

## Traiter les traumatismes par l'intégration de volets psychosociaux aux projets

Soucieuse de prendre en compte les conséquences humaines des conflits, l'AFD contribue à la prise en charge de traumatismes individuels et collectifs en favorisant la reconstruction du lien social dans les sociétés fragilisées et bien souvent divisées, traumatisées, en proie à la violence.

## Syrie, Liban, Jordanie : prévenir les tensions entre réfugiés et communautés hôtes

L'afflux de réfugiés syriens met sous tension les services publics dans certaines régions de la Jordanie et du Liban : phénomène de pénurie d'eau, hausse des besoins en assainissement, saturation des équipements d'éducation et de santé, etc. L'AFD a fait le choix d'accompagner les populations qui accueillent les réfugiés pour les aider à faire face à la demande accrue de services publics, et prévenir ainsi les tensions entre réfugiés et communautés hôtes qui pourraient menacer la cohésion sociale ou enclencher de nouveaux cycles de violence.

4 millions d'euros sont mobilisés pour aider les collectivités locales les plus touchées. Ce projet, conçu en lien étroit avec les autorités publiques et des ONG internationales et locales, intègre la prise en charge psychosociale des populations traumatisées, à travers des actions individuelles et collectives (familles, communautés).



L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Afghanistan © Oriane Zerah



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

[www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Instrument financier de la politique française de coopération et de développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est dédié à la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement et émergents.

Doté de 90 millions d'euros pour la période 2015-2018, le FFEM accompagne des actions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants organiques persistants et de l'ozone stratosphérique. À fin 2015, le FFEM compte 331 millions d'euros d'engagements financiers, avec 285 projets au portefeuille, dont 67% situés en Afrique et Méditerranée.

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr) - [ffem@afd.fr](mailto:ffem@afd.fr)

## AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12 – France  
Tél. +33 1 53 44 31 31  
Fax +33 1 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## DÉPARTEMENT DES APPUIS TRANSVERSAUX (DAT)

## CELLULE PRÉVENTION DES CRISES ET SORTIE DE CONFLITS (CCC)

